Envoyé en préfecture le 19/04/2018 Reçu en préfecture le 19/04/2018

Affiché le ID: 074-200070852-20180410-CC\_\_\_66\_2018-DE

# **DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE**

Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

## **EXTRAIT**

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES **USSES ET RHONE** 

#### Séance du 10 avril 2018

Nombre de Conseillers: L'an deux mille dix-huit, le dix avril à vingt heures, le Conseil Communautaire Usses et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD

En exercice: 37 Présents: 27

Date de convocation: 04 Avril 2018

Absents: 4 Pouvoirs: 6 Votants: 33 Pour: 33 Contre: 0

Présents: Mesdames Carine LAVAL, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole

BRETON, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET.

Nul:0

Messieurs Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Jean VIOLLET, Alain LAMBERT,

Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD.

Abstention: 0

Pouvoirs: Mesdames Mylène DUCLOS donne son pouvoir à Carole BRETON, Anne-Marie BAILLEUL donne son pouvoir à Stéphane BRUN, Messieurs Guy PERRET donne son pouvoir à Gilles PILLOUX, Grégoire LAFAVERGES donne son pouvoir à Christine VIONNET, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD, Bernard

THIBOUD donne son pouvoir à Carine LAVAL. N° CC 66/2018

Absents: Bruno PENASA, Pascal COULLOUX, Corinne GUISEPPIN, Alain GOYARD.

Madame Paulette LENORMAND est désignée secrétaire de séance

## OBJET: FINANCES - budget primitif 2018 - Budget annexe Port de Gallatin

VU le code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération N°17/2018 du 13/02/2018 portant création d'un budget annexe pour l'activité « Port de Gallatin »

Le Vice-Président indique que la commission s'est réunie à plusieurs reprises et a travaillé sur les projets de budgets.

Il présente le projet du budget primitif 2018 qui prend en compte l'état des restes à réaliser et les affectations de résultats décidés précédemment.

## Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ADOPTE le budget primitif 2018 du budget Annexe Port de Gallatin de la CCUR qui s'articule comme suit :

- Fonctionnement

- Dépenses

63 375.88€

- Recettes

63 375.88€

- Investissement

- Dépenses

14 126.46€

- Recettes

30 695.88€ soit un Suréquilibre de 16 569.42€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents. Envoyé en préfecture le 19/04/2018

Reçu en préfecture le 19/04/2018

Affiché le

ID: 074-200070852-20180410-CC\_\_\_66\_2018-DE

Pour extrait conforme, <u>Le Président</u>, Paul RANNARD



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.